



Réunion du Comité Syndical

du 12 février 2014

CS – 1.02

Désignation du Secrétaire de Séance

Le douzième jour du mois de février de l'année deux mil quatorze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente six, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Robert DEMUTH, Jean-Claude MATHEY, Daniel FEURTEY jusqu'au point CS 1.09 inclus, Jean-François ROOST, Denis JEANGERARD, Leouahdi Selim GUEMAZI

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE, Mme. Alexia LAVALLEE

C.C.S.T. : M. André HELLE

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : NEANT

C.C.S.T. : NEANT

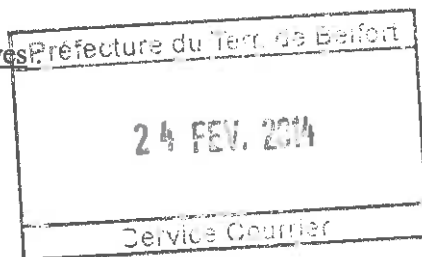
- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

C.C.S.T. : NEANT

Le quorum est atteint : 11 présents



Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Pascal MARTIN, Mme. Françoise RAVEY

Pouvoirs : M. Pascal MARTIN donne pouvoir à M. Leouahdi Selim GUEMAZI

Mme. Françoise RAVEY donne pouvoir à M. Jean-François ROOST

S.I.C.T.O.M. : MM. Hervé GRISEY, Roger GAUGLER

Pouvoirs : M. Hervé GRISEY donne pouvoir à M. Marcel GRAPIN

C.C.S.T. : MM. Daniel KUNTZ, Claude GIRARD

Pouvoir : NEANT

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Pierre BOUCON, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Daniel PASTORI, Mme. Céline RAGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD

C.C.S.T. : MM. Jean LOCATELLI, Xavier DOMON, Cédric PERRIN



Réunion du Comité Syndical

du 12 février 2014

CS - 1.02

Désignation du secrétaire de séance

RAPPORT

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

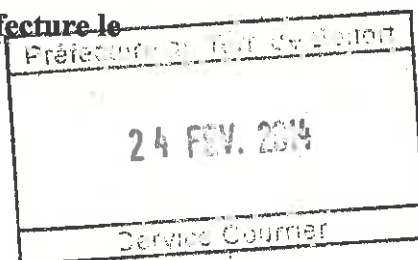
Désignation du Secrétaire de séance

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

A L'UNANIMITE, Madame Alexia LAVALLEE est désignée pour remplir ces fonctions.

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 12 février 2014, ladite délibération ayant été affichée par extrait le conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Dépôt en Préfecture le



POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,



Leouahdi Selim GUEMAZI